

François LAMY
Député de la 6^{ème} Circonscription de l'ESSONNE
Maire de Palaiseau

Massy, le 6 octobre 2007

Monsieur Brice HORTEFEUX
Ministre de l'Immigration, de l'Intégration,
de l'Identité nationale et du Codéveloppement
101, Rue de Grenelle
75007 PARIS

Réf : FL/MCD/2007

Monsieur le Ministre,

Les sans papiers qui occupaient l'église Saint Paul de Massy l'ont évacué hier soir après la décision de justice dans la calme et la dignité.

Il n'y a donc aujourd'hui plus aucun obstacle politique à un examen individuel de chacun des 506 dossiers présentés par le collectif.

Je vous demande de vous engager à ce qu'aucune mesure de rétention ou de reconduite à la frontière ne soit engagée envers ceux qui ont pris le risque de remettre à la Préfecture de l'Essonne tous les éléments nécessaires à la constitution de leur dossier.

Je souhaite par ailleurs que des moyens soient mis à la disposition du Préfet de l'Essonne qui de mon point de vue ne dispose pas des ressources humaines indispensables pour traiter dans des délais raisonnables les dossiers de tous les étrangers qui demandent leur régularisation.

Pour ma part, je suis à votre disposition pour aider à régler positivement le dossier des « sans papiers de Massy », en lien avec le Préfet de l'Essonne, dans le respect du droit et des valeurs qui fondent notre République.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

François LAMY

Copie : Préfet de l'Essonne

Permanence Parlementaire : 22 bis, Rue Gabriel Péri – 91300 MASSY ; tél. : 01 60 11 25 77 ; fax : 01 69 30 71 54
Assemblée nationale : 126, rue de l'Université – 75355 PARIS Cedex SP 07 ; tél. : 01 40 63 68 59 ; fax : 01 40 63 99 50
flamy@assemblee-nationale.fr